

Ce mois-ci, il nous ait apparu primordial de faire deux zests. Votre zest habituel (que vous adorez nous le savons ;-)) et une édition spéciale.

Cette édition spéciale est consacrée aux salarié.es basculant côté ENGIE, plus

SPECIAL EDITION

spécifiquement dans l'entreprise nommée GBS SOLUTIONS.

Comme vous le savez, au 1^{er} octobre, si vous êtes signataire de

vos avenants, vous ne compterez plus dans les effectifs de GBS SERVICES.

Mais quelle est la suite pour vous ? Toutes les étapes sont détaillées ci-après, bonne lecture à toutes et tous !

L'étape préparatoire : les avenants

Cette étape clôture un long processus qui a commencé il y a déjà plusieurs mois.

Petit historique rapide : Début d'année 2021, nous avons été informés que le groupe souhaitait se séparer de certaines activités (AXIMA et INEO + en avance de phase ENDEL). S'en est suivie la décision de scinder GBS SERVICES en deux (une partie pour AXIMA, INEO et ENDEL, une seconde pour COFELY) et la présentation du dossier au CSE où nous avons rendu un avis négatif.

Dans les dossiers présentés au CSE sur cette scission, un délai de 15 jours de réflexion était prévu entre la réception du contrat et sa signature. Pourtant, le lundi 6 septembre, des salarié.es reviennent vers nous avec leurs contrats. Contrats qu'ils doivent signer face aux services RH tel un couteau sous la gorge et pire encore, la même semaine que sa réception. Ce délai a été réduit de 15 jours à néant. Mais seule la CFDT a remonté ce point à la direction et en CSE.

Nous avions en avance de phase, dès fin aout, demandé un exemplaire type de ce qui vous serait envoyé. Mais nous l'avons reçu après vos premières sollicitations. Nous avons clairement été écartés de cette étape. Et, pourtant, nous sommes toujours légitimes à vous représenter jusqu'au der des der, le 30 septembre.

La CFDT a demandé qu'au prochain CSE, un point spécifique à la signature de ces avenants soit inscrit à l'ordre du jour.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

La 1ère étape : la scission



Aujourd'hui c'est votre dernier jour chez GBS SERVICES. Après avoir géré plusieurs harmonisations, qui aurait pu croire que nous devrions vivre aussi une scission. La pilule est difficile à avaler. Mais voilà, nous y sommes !

Les DS connaissent beaucoup d'entre vous. Aujourd'hui nous espérons nous dire seulement au revoir et non pas, un adieu.

Nous espérons que la CFDT perdurera dans votre nouvelle entité et nous comptons aussi sur vous pour nous y aider. Même si aujourd'hui les DS CFDT restent côté GBS SERVICES, ils ne comptent pas vous abandonner et ils accompagneront du mieux qu'ils peuvent vos futurs représentants du personnel CFDT. Notre blog et notre zest sont aussi les leurs, les vôtres.

Qu'est ce qui va changer pour vous au niveau social ?

- Comme vous avez pu le voir, votre contrat Frais de santé et Prévoyance s'arrête le 30/09. La société renouvelle les contrats en passant par une Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE). Ces accords feront l'objet d'une nouvelle négociation fin 2022. Vous devriez recevoir les documents rapidement. Si ce n'est pas le cas, faites nous signe.
- La société va passer par plusieurs DUE – Décision Unilatérale de l'Employeur – pour reconduire plusieurs accords comme l'accord de Statut Collectif, Télétravail, Qualité de Vie au Travail, Dons de jours, PSO, Accord Fin de carrière, Retraite complémentaire. Nous avons demandé un exemplaire de chaque DUE mais ils ne nous l'ont pas encore fait parvenir. Ce sont des documents très importants qui regrouperont l'ensemble de vos acquis sociaux hérités de GBS SERVICES.
- L'accord d'intéressement sera renégocié début 2022.
- Les accords Temps de travail et CET (Compte Epargne Temps) vont faire l'objet de référendums, voir juste après ☺.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

2ème étape : Les accords par voie référendaire

Depuis 2017, les entreprises peuvent présenter certains accords sous forme de référendum auprès des salarié.es directement, ce qui évite des négociations plus poussées. C'est dans ce cadre que la direction a demandé à chaque OS représentative de mandater un ou une salarié.e de GBS SOLUTIONS pour discuter de l'accord avant mise au référendum.



En premier lieu, nous n'appréciions pas la méthode qui consiste à ne pas attendre les nouveaux élus.es et « rusher » les premières négociations sur un des thèmes les plus importants pour toutes et tous, « le temps de travail ».

La direction dit ne vouloir rien changer à l'accord en place, elle veut juste « gagner du temps ». Pouvons nous les croire ? Il nous est très difficile de comprendre une telle précipitation et une telle dépense (dixit la mise en place du vote électronique) pour, au final, ne rien changer...

La CFDT préfère ne pas mandater de salarié.e pour cette tâche. Il serait irresponsable de laisser un ou une salarié.e, sans réelle protection (car non élu), prendre une telle responsabilité. Nous invitons chacun d'entre vous à bien lire et relire le texte qui vous sera présenté avant de voter à ce référendum.

3ème étape : Le PAP



ENGIE GBS SOLUTIONS sera tout juste créé que démarreront les premières négociations. Et oui dès le vendredi 1^{er} octobre...

Le PAP, Protocole d'Accord Préelectoral, sera la première mise en bouche pour ENGIE GBS SOLUTIONS. La CFDT a mandaté le DS de GBS SERVICES que vous connaissez toutes et tous (enfin nous l'espérons ☺), Jérôme Billaud. La fédération a jugé opportun de mandater quelqu'un qui connaissait déjà l'entité ainsi que son historique.

Cette négociation est, avant toute chose, faite pour les élections professionnelles. Nous y négocions les modalités d'organisation et le déroulement de ces dernières comme par exemple, le nombre de postes au CSE, le nombre d'heures de délégation, les postes des Représentants de Proximité en local...

Les RP sont une ligne rouge de la CFDT au vu de la composition de votre future entité, 70% des salarié.es seront basés en Ile De France (155 sur 223). Les 30% restants en province ne doivent pas être des laissés-pour-compte et doivent impérativement avoir des élus en local afin d'être le mieux représentés possible.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

4Ème étape : les élections



L'étape la plus importante à venir dans votre entité : les élections. Cette étape sera un tournant décisif pour ENGIE GBS SOLUTIONS.

Et pour que la voie empruntée ne soit pas un chemin semé d'embûches, nous avons besoin de vous pour pouvoir continuer à vous soutenir, vous assister, comme nous avons toujours su le faire.

La CFDT a toujours été la seule OS juste et représentant équitablement l'ensemble des salariés.

Réorganisations multiples, évolution des emplois, transformation de l'entreprise, salaires, activités sociales et culturelles ou titres-restaurant : devenez la ou le porte-parole des salarié.es !

La CFDT souhaite constituer des listes qui soient à l'image des salarié.es, avec des candidates et des candidats de toutes les activités et de tous les sites de l'entreprise. Nos listes sont ouvertes à celles et ceux qui partagent nos valeurs. En étant candidat.e pour votre périmètre, vous serez porteuse ou porteur de ses spécificités !

Contactez nous, rejoignez les équipes CFDT.

Les dates des élections doivent faire l'objet d'une négociation lors du PAP. Nous reviendrons vers vous très vite avec ces dates.

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



**Votre collectif
CFDT GBS Services
toujours présents
pour vous, scission
ou non**



Octobre2021 :

- 01/10 – 08/10 – 15/10/2021 : Réunion de négociation du PAP



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@engie.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58